ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité



Cahier des charges des liaisons inter-degrés (Lec)
Continuité Cycle 3 école collège

Les Lec (Liaison école collège) rentrent dans le cadre des FIL (formation d'initiative locale). Elles résultent d'une négociation entre l'inspecteur ou l'inspectrice de l'Education nationale (IEN) de circonscription pour le 1er degré et le chef d'établissement du collège de secteur pour le 2nd degré autour d'une problématique commune.

- Principe : la formation est élaborée et co-animée a minima par formateur 1er degré en circonscription et un formateur 2nd degré, avec un nombre équilibré d'enseignants du 1er et du 2nd degrés.

- Recommandations pour fixer la date :

Il est nécessaire de prendre en considération les contraintes du 1er degré qui doit assurer le remplacement des stagiaires et du 2nd degré liées au remplacement de courte durée (RCD). A partir du moment où une formation Lec est décidée, cela suppose un engagement réciproque pour la mettre en œuvre.

La date ne doit pas être positionnée trop tôt dans l'année (a minima, pas avant la quinzaine précédant les congés d'automne, idéalement à partir de la période 2) afin de faciliter l'organisation.

Elle doit être communiquée au plus tôt à l'EAFC afin que les ingénieures et ingénieurs de formation (IF) prennent contact avec les formateurs et formatrices selon la thématique retenue et s'assurent de leur disponibilité.

- Interlocuteurs

Clarisse Blondeau est chargée de la coordination entre les Conseillers et Conseillères Pédagogiques chargés de la formation continue de chaque département et les IF référents de bassins. Ainsi vos interlocuteurs sont :

1er degré - Circonscriptions - CP IENA pour les IEN :	2nd degré - Bassins - IF EAFC pour les CE :
44 Solenn Le Garrec	Ancenis-Châteaubriant : Lucie Bardon Estuaire : Lucie Bardon Nantes : Evangelina Martinelli Sud-Loire : Roxane Rodamel
49 Elodie Bellec	Cholet : Clarisse Blondeau Angers Segré : Sandra Ferré Angers Est : David Cottrel Saumur : David Cottrel
53 Sandrine Hubert	Nord et Sud : Johann Balliau
72 Erwan Prigent	Le Mans : Hélène Lambert Nord et Sud : Charlotte Mauvieux
85 Karine Seigneurin	Est et Ouest : Brigitte Beaudé

- Calendrier et procédure :

Période	1er degré	2nd degré
Pour le 1er juillet 2026	Les CP IENA transmettent à l'EAFC un tableau de recensement des Lec en fonction des règles internes à chaque département avec indication de dates.	
A partir de fin juin et au plus tard avant le 30 septembre 2026		Le CE saisit dans *SOFIL* la demande de Lec en précisant bien la date de formation si celle-ci a été fixée. Attention à ce que le libellé et la thématique soient bien en adéquation avec ceux qui auront été remontés en département par les IEN.
Au plus tard 3 semaines avant la date de formation	Les formateurs 1er et 2nd degrés se concertent pour définir les contenus de la formation et s'accorder sur les modalités d'animation.	
3 semaines avant le début de la formation	Les circonscriptions transmettent les listes des enseignants 1er degré à convoquer.	Le CE saisit les noms des enseignants 2nd degré à convoquer dans *GAIA Responsable* et complète les informations de mise en œuvre dans *SOFIL*.